

Troisièmes rencontres de l'association Patrimoine(s)

PAYSAGES ET PATRIMOINE

samedi 27 avril 2002
Pont-Audemer

Intervention de Didier BOUILLON
Professeur à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles

Le paysage objet de préservation du statut aux outils

- définition du paysage.

Pas de définition *a priori* : varie selon qui en parle : groupes sociaux, disciplines scientifiques, administrations...

Problème du consensus ; l'approche patrimoniale.

Préserver : pour qui ?

- La demande sociale en matière de paysage.

Variable selon les groupes. Entre autres :

- défendre un écosystème menacé dont le paysage est la face visible
- protéger un cadre de vie
- préserver des lieux de mémoire qui rattachent à une tradition perdue.

des démarches

• Bref rappel de l'histoire de la protection des paysages. Approche paléolithique (M. Serres), approche néolithique(L. Ferry)

• Démarches réglementaires, démarches participatives

• D'abord : élaborer une politique du paysage

- une approche globale
- l'affaire de tous
- pour les habitants
- par les habitants
- pour l'ensemble du territoire
- qui construit le patrimoine.

Exemple de la charte du paysage de Nocario (Haute-Corse). 4 principes :

- au prorata des efforts de chacun
- inciter à faire
- faire en fonction des moyens de la commune
- ne pas contraindre sans de meilleures solutions.

Des outils

- ZPPAUP, POS paysagers...

- chartes, plans, contrats de paysage